

ACCESSIT

Accessibilité au patrimoine par la formation

[ANNEXE]

Aspects financiers.

1) Frais à la charge des participants

■ Chantiers en France¹

- Frais d'inscriptions pour tous (chantiers jeunes/adolescents (-18) et chantiers adultes +18) : 135€. Ces frais comprennent l'adhésion à l'association (16€), l'assurance (7€, accident, rapatriement, responsabilité civile) et les frais de dossier (112€)
- L'adhésion et l'assurance restent dues à l'association, quelle que soit la suite donnée à votre candidature.
- Frais de séjours pour les chantiers jeunes/adolescents (-18) uniquement : 360€ (peuvent être réglés en chèques vacances ou bons CAF – se renseigner auprès de sa CAF)
- Les frais de séjours pour les adultes (+18 ans) sont gratuits.
- Les frais pour les chantiers socio-éducatifs sont à la charge des structures y plaçant des jeunes : 100€
- Le prix du voyage est à la charge des participants.

■ Chantiers à l'étranger

- Frais d'inscriptions pour tous (chantiers jeunes/adolescents -18 et chantiers adultes +18) : 150€. Ces frais comprennent l'adhésion à l'association (16€), l'assurance (7€, accident, rapatriement, responsabilité civile) et les frais de dossier (127€)
- L'adhésion et l'assurance restent dues à l'association, quelle que soit la suite donnée à votre candidature.
- Pour les projets dans les « Pays du Sud », s'ajoutent 38€ de frais de préparation au départ dans les Pays du Sud (un week-end et des sessions de préparation à distance sont organisés chaque année pour tous les bénévoles partants dans les pays d'Afrique, Asie du Sud-Est et Amérique Latine)
- Frais de séjours pour les projets jeunes/adolescents -18 uniquement : variables selon les projets, de 30€ à 300€ (le plus souvent : 250€). Les frais sont toujours précisés dans les fiches des projets sur le site internet.
- Les frais de séjours pour les adultes (+18 ans) sont généralement gratuits, sauf exception ci-dessous :
- Frais sur place spécifiques pour certains chantiers 18+, dans les Pays du Sud principalement, et exceptionnellement quelques pays d'Europe (Islande, Royaume-Uni) : de 15€ à 300€. Ces frais sont exceptionnels et participent à couvrir les frais de projet et de fonctionnement de l'association sur place lorsqu'aucune autre source de financement n'a été trouvée.
- Le prix du voyage est à la charge des participants.

¹ Les montants des frais sont donnés à titre indicatif

2) Coûts de fonctionnement des chantiers

L'élément fondateur de tous ces types de chantier est **le chantier international de jeunes bénévoles** qui a vu sa naissance en Europe en 1920.

Les chantiers de bénévoles ont été créés pour remplir à chaque fois une mission originale. Ils conjuguent des valeurs humanistes, la compréhension entre les peuples et le respect de l'autre, et la réalisation d'actions concrètes au service de l'intérêt général. Ils prouvent qu'au travers d'une vie collective et d'un travail à réaliser, des solidarités se construisent, des citoyens s'engagent et se révèlent, des jeunes et des adultes montrent leur volonté de participer à la vie sociale et à son évolution. Par leurs domaines d'intervention variés et les partenariats qui sont noués, les chantiers de bénévoles s'inscrivent dans des dynamiques d'animation et de développement des territoires.

Aujourd'hui les chantiers sont déclinés sous une quinzaine de formes différentes (cf glossaire).

Leur budget varie en fonction de nombre de personne, de la durée, du public cible et du chaque pays.